

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 26 MAI 2009

L'an deux mil NEUF, le VINGT SIX MAI à 21 heures.

Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe BERTRAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2009.

En exercice : 15 - Présents : 14 - Pouvoir : 1 - Votants : 15

### Etaient Présents :

MM Philippe BERTRAND, Vincent LEGO, Mme. Martine ROBA, MM. Bernard RABIN, Michel VAN BOSSTRAETEN, Thierry LAPICOREE, Mme. Delphine OLLIVON, Mr Thierry BUTIN, Mme. Nathalie MORALES, MM. Jean-Pierre MAYER, Serge DOMENGET, Mme Laure CANTIN, Mme Laure MALGAUD. Mr. Alain AUDEVAL.

Absent excusé : Mr. Gilles GROSJEAN, (donne pouvoir à Mr Serge. DOMENGET).

Pouvoir : Mr DOMENGET.

Secrétaire de séance : Madame Laure CANTIN.

### ORDRE DU JOUR :

- Adhésion au C.A.U.E 47.
- CCV – Transfert de la compétence de la délivrance des actes d'urbanisme.
- Délibération pour l'instruction par la CCV des autorisations d'urbanisme.
- Plan « écoles numériques rurales ».
- Tableau des permanences aux Elections Européennes.
- Affaires Diverses.

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

### Remarques :

de Mr. DOMENGET :

Page 3 du compte rendu.

Désaccord de Mr GROSJEAN, argument non précisé pour non vote du budget compte tenu de la hausse des impôts.

Page 1 du compte rendu.

Mme ROBA est citée pour l'association des chats mais Mr GROSJEAN n'est pas cité pour subvention en cours d'année.

### Proposition :

De Mme ROBA :

De relire à la fin de chaque séance du Conseil Municipal le compte rendu du jour.

**Approbation du compte rendu du 31 mars  
par 15 voix POUR**

**ADHESION AU C.A.U.E. 47 ( Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot et Garonne).**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE à l'unanimité**

\* D'adhérer au C.A.U.E de Lot et Garonne au titre de l'exercice 2009, pour un montant de annuel de 80€.

**CCV - TRANSFERT DE LA COMPETENCE RELATIVE A LA DELIVRANCE  
DES ACTES D'URBANISME.**

et

**DELIBERATION POUR L'INSTRUCTION PAR LA CCV DES  
AUTORISATION D'URBANISME.**

Mme ROBA explique l'avantage de ce transfert en particulier sur la connaissance de la commune, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Pas de coût supplémentaire pour la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE : par 15 VOIX POUR**

\* Le transfert et l'instruction.

**PLAN « ECOLES NUMERIQUES RURALES ».**

\* 12 ordinateurs portables, plus tableau numérique, plus ordinateur pour les maîtresses, plus imprimante, plus rétroprojecteur.

\* 45 communes équipées pour le Lot et Garonne :

Coût de base : 14 455€ TTC soit :

9 000 € de subvention,

1 000€ de logiciels,

4 455€ pour la commune.

- Attribué aux communes de moins de 2000 habitants.

Remarques :

de Mr. VAN BOSSTRAETEN :

- Ecran 15 " plutôt que 10".

- Les maîtresses préfèrent en avoir plus avec des écrans plus petits.

de Mr. DOMENGET :

L'Education Nationale propose une formation des logiciels aux maîtresses, (9 heures de formation par l'entreprise qui fournit le matériel (3 heures tableau - 6 heures ordinateur).

Mr BERTRAND et Mr. AUDEVAL ont assistés à la présentation du matériel.

### **3 devis sont proposés :**

YELLOZ : 2 écrans pour les 2 classes, pas de négociations possibles.

PSI : négociation d'un 2<sup>ème</sup> tableau, chargement des ordinateurs par mallette/  
13 279€ HT : 2 tableaux, 2 ordinateurs 15" et classe mobile, plus 2 rétroprojecteurs, plus 1 ordinateur 15" soit : 15 881.68€ TTC

SAV : 3 ans sur ordinateur,

NOVENSI : 5 ans sur tableau.

Tableau : 1m95 en diagonal (78 »") avec stylet.

Prévu pour 1<sup>er</sup> trimestre année scolaire 2009/2010.

Faux frais : Internet pro (10€ de plus), plus Téléphone ou wimax.

Mr DOMENGET :

Qui propose de faire estimer les devis par un professionnel (ex : Mr. GROSJEAN).

Mr VANBOSSTRAETEN :

Qui trouve le coût de l'impression à 0.014€, très cher.

Mme ROBA :

Qui propose de faire confiance aux entreprises.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE par 15 VOIX POUR**

\* Le plan « école numériques rurales »

\* Pour l'entreprise P.S.I.

<p><b>TABLEAU DE PERMANENCES AUX ELECTIONS EUROPEENNES DU 7 Juin 2009.</b></p>
--

#### TITULAIRES

De

8H A 12H

Mr. Bernard RABIN

Mr. Alain AUDE VAL

Mr. Jean Pierre MAYER

Mr. Thierry BUTIN

de 12H A 15H

Mme. Martine ROBA

Mr. Michel VAN BOSSTRAETEN

Mr. Serge DOMENGET

Mr. Philippe BERTRAND

de 15HA 18H

Mme. Nathalie MORALES

Mme. Delphine OLLIVON

Mr. Vincent LEGO

Mr. Gilles GROSJEAN

## AFFAIRES DIVERSES

**1° - Distribution du courrier de l'Association de défense des contribuables villeneuvois concernant la ligne ferroviaire Villeneuve s/lot/Penne d'Agenais.**

**2° - Remerciements pour la gerbe au décès de Mr. BUTIN.**

**3° - Création d'un site internet sur la Commune, proposée par la commission communication, aucun frais pour cette création.**

**VOTE pour la création : 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.**

**4° - Mme MALGAUD informe qu'il n'y a pas de décision pour le court métrage pour le « cinéma au clair de lune »**

**5° - Mr AUDEVAL demande si l'arrosage intégré marche, Mme ROBA indique que ça marche après plusieurs réglages.**

Séance levée à 22 heures 30.